

Édition du "REVEIL DU NORD" 100, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS 43, boul. Haulemann (9^e)

Qualité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : ROUBAIX 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING 8, rue Desurmont, 8

LE CONCOURS NATIONAL DU BLÉ ORGANISÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE AVEC LE CONCOURS DU "REVEIL DU NORD"

Les jurys locaux ont commencé leurs visites par toute notre région ; les opérations de classement seront terminées vers la fin de ce mois

Nous n'avons manqué aucune occasion de montrer à nos lecteurs l'importance capitale de la question du blé. S'il est véritablement dans d'autres problèmes, tel que l'épineux règlement des droits sur celui du blé d'un faire saisi à tous, sans exception, l'extrême gravité et d'associer dans cette œuvre de défense toutes les branches de l'économie nationale.



Une promenade dans les beaux blés de Flandre

En décidant de généraliser cette année les concours de blé dans tous les départements et en organisant une journée nationale sous le signe de Cérès, le ministre de l'Agriculture a fait œuvre utile et de longue portée.

M. Poincaré a fait hier à la Chambre l'historique de la question des dettes

Puis il a développé les raisons qui militent en faveur de la ratification ; il poursuivra son discours pendant cette matinée.

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE) Le débat sur la ratification des dettes s'est ouvert hier devant la Chambre ainsi qu'il en avait été décidé. La séance a été exceptionnellement consacrée à l'audition de M. Raymond Poincaré. Le président du Conseil, dont la résistance vocale est incroyable, a fait à nouveau l'historique des pourparlers qui ont eu lieu avec la Grande-Bretagne et les États-Unis au sujet de la reconnaissance des dettes contractées par la France dans ces deux pays.

Le discours de M. Poincaré

M. Dousson ouvre la séance de la Chambre à 15 h. 05, devant 350 députés environ. L'ordre du jour appelle la discussion du projet approuvant les accords de Washington et de Londres, pour le remboursement des dettes. M. Poincaré monte à la tribune et commença son discours. Il rappelle d'abord dans quelles conditions il est revenu au pouvoir et les événements qui suivirent. Faisant allusion aux protestations des anciens combattants, il déclara que « ceux-ci sont insuffisamment instruits de la question ».

M. Klotz, ancien sénateur et ministre, a comparu hier en correctionnelle

Il est prévenu d'escroqueries et d'émission de chèques sans provision ; le Tribunal rendra son jugement aujourd'hui, vendredi

Hier après-midi a comparu devant la 1^{re} Chambre correctionnelle, M. Jean-Louis Klotz, ancien sénateur, ancien ministre des Finances, qui est inculpé d'escroqueries, d'abus de confiance et d'émission de chèques sans provision. On sait que l'inculpation n'a pas retenu les faux qui étaient tout d'abord reprochés à l'ancien ministre qui fut arrêté au mois de décembre dernier et hospitalisé depuis en raison de son état de santé, à l'infirmerie de Fresnes.



M. KLOTZ, ancien Sénateur de la Somme.

Trois experts ont été commis pour examiner M. Klotz, les docteurs Truelle, Claude et Henyer. Tous trois ont déclaré M. Klotz responsable.

L'AUDIENCE

A une heure, l'audience est ouverte. M. Klotz s'est assis au banc des prévenus libres. Deux inspecteurs de la sûreté l'ont conduit jusqu'à lui. Une certaine fatigue se lit sur le visage aux traits tirés de l'ancien ministre. Cependant, lorsque le président Rossignol commença l'interrogatoire, il se leva et écouta avec attention.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Un ex-diplomate afghan introduisit en France 250 kilos de stupéfiants

L'enquête s'efforce de tirer au clair le rôle que peut avoir joué le Gouvernement Soviétique, dans cette scandaleuse affaire.

Nous avons signalé une affaire de stupéfiants de proportions scandaleuses, montée sous le couvert de l'immunité diplomatique. « Un ancien ministre d'Afghanistan à Paris, aujourd'hui à Moscou, a introduit en France par la valise, d'énormes stocks de cette héroïne, dont on connaît les ravages. Ce que l'enquête en cours s'efforce de tirer au clair, c'est le rôle que peuvent avoir joué les soviets dans cette vaste entreprise d'empoisonnement public, dirigée par un étranger qui est leur hôte.

L'affaire du trafic d'héroïne à propos de laquelle on a cité le nom d'Al Ghulam Nabi ancien ministre d'Afghanistan à Paris, remonta au mois d'octobre 1928. A cette date, trois caisses arrivèrent à la gare du Nord, en provenance de Belgique adressées au ministre d'Afghanistan et portant en grosses lettres « Franchise diplomatique ».

Deux employés de l'ambassade se présentèrent pour en prendre livraison. On leur répondit que leur qualité d'attachés à la légation n'était pas suffisante et qu'il fallait pour sortir les colis, une autorisation du Ministère des Affaires Étrangères, visée par le ministre des Finances.

Les attachés partirent en affirmant qu'ils feraient les démarches nécessaires. Finalement les colis furent mis en surveillance et on décida d'épier tout individu qui tenterait d'en prendre livraison.

Personne ne se présenta. On attendit des semaines et on se décida à ouvrir les caisses. Le résultat de ces investigations fut édifiant : on trouva 250 kilos d'héroïne, représentant une somme de 5 millions de francs, si on table sur un prix de vente de 15 fr. le gramme. L'affaire était grave, d'autant plus qu'il apparaissait bien que le ministre d'Afghanistan n'avait été qu'un prête-nom et que

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE XXIII^{me} TOUR DE FRANCE

Deux triomphes pour la Belgique Demysère, sur pneus Hutchinsons a gagné « Luchon-Perpignan ». Dewaele a reconquis le maillot jaune. Fontan a abandonné.

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Perpignan, le 11 juillet. — Les étapes se suivent mais ne se ressemblent pas. On a triomphé ce jour, grâce à sa valeur et aussi à la chance qui compte dans les épreuves cyclistes, peut-être le lendemain, être vaincu par le sort défavorable et dans l'obligation



Un important peloton de coureurs s'apprêtant à aborder l'un des « Juges de Paix » pyrénéens.

d'abandonner une partie paraissant acquise. C'est le cas du glorieux basque Fontan. Alors que tous nous escomptions la confirmation de son indiscutable supériorité, au cours de ce dernier tronçon de la chaîne pyrénéenne, ce dernier tronçon de la chaîne pyrénéenne, alors que tous les sportifs se disaient à eux-mêmes : « Le Tour de France sera, cette fois, à un Français », un stupide accident est venu réduire à néant les plus belles espérances.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Les opérations des jurys

Nous avons sommairement indiqué le mécanisme du concours et de quelle manière fonctionneront les jurys désignés. A la direction des Services Agricoles, M. Lefèvre, après avoir à nouveau remercié le « Réveil du Nord » de sa collaboration et de son bel effort de propagande, nous a dit les espoirs qu'il fonde sur les résultats qu'on peut attendre des vaillants agriculteurs de notre région.

Il a été constitué un certain nombre de jurys d'arrondissement, qui procéderont, depuis le début de la semaine, à un premier classement. Ces jurys, dont les opérations demanderont une quinzaine de jours, étant donné la dissémination des exploitations et la minutie avec laquelle ils opèrent, consignèrent leurs observations sur des fiches individuelles ou tous les éléments à retenir sont affectés d'un coefficient provisoire, qui permettra au jury départemental, composé de deux agriculteurs et du directeur des services agricoles, d'opérer le classement définitif.

L'état des récoltes

Sur une échelle de cent points, qu'aucun n'atteindra, cette perfection étant pratiquement irréalisable, les divers coefficients ont été étudiés avec soin : préparation du sol, fumures, 10 ; pureté de variété des récoltes, 15 ; absence de maladies cryptogamiques, 15 ; impression générale et rendement présumé, 30 ; rapport entre les surfaces blé et terres labourables, 10.

assure M. Lefèvre, se réjouir à la perspective d'une récolte moyenne, ce qui, avec les conditions climatiques, sera un beau succès. Les blés ont souffert au printemps, les herbes folles s'y sont installées à un moment où on pouvait difficilement y remédier. Il y a passablement de blés sales, un peu creux, mais l'ensemble est très satisfaisant et il y a de quoi s'occuper pour trier les meilleurs.

La liste des prix de l'Etat et du "Réveil du Nord"

Voici la liste des prix qui seront décernés par l'Etat et le « Réveil du Nord » aux lauréats du concours dans le département du Nord d'une part et dans le département du Pas-de-Calais d'autre part :

- GRANDE CULTURE PREMIER PRIX. — Donné par l'Etat : 2.000 francs plus la plaquette-or du « REVEIL DU NORD » et le diplôme du « REVEIL DU NORD ». DEUXIEME PRIX. — 1.000 francs en espèces offerts par le « REVEIL DU NORD » ainsi que la plaquette-argent du « REVEIL DU NORD » et le diplôme du « REVEIL DU NORD ». MOYENNE CULTURE PREMIER PRIX. — Donné par l'Etat : 2.000 francs plus la plaquette-or du « REVEIL DU NORD » et le diplôme du « REVEIL DU NORD ». DEUXIEME PRIX. — 1.000 francs en espèces offerts par le « REVEIL DU NORD » ainsi que la plaquette-argent du « REVEIL DU NORD » et le diplôme du « REVEIL DU NORD ». TROISIEME PRIX. — 500 francs en espèces offerts par le « REVEIL DU NORD ».

- PETITE CULTURE PREMIER PRIX. — Donné par l'Etat : 2.000 francs plus la plaquette-or du « REVEIL DU NORD » et le diplôme du « REVEIL DU NORD ». DEUXIEME PRIX. — 1.000 francs en espèces offerts par le « REVEIL DU NORD » ainsi que la plaquette-argent du « REVEIL DU NORD » et le diplôme du « REVEIL DU NORD ». TROISIEME PRIX. — 500 francs en espèces offerts par le « REVEIL DU NORD » plus la médaille-argent du « REVEIL DU NORD » et le diplôme du « REVEIL DU NORD ». QUATRIEME PRIX. — 300 francs en espèces offerts par le « REVEIL DU NORD » plus la médaille-bronze du « REVEIL DU NORD » et le diplôme du « REVEIL DU NORD ». CINQUIEME PRIX. — 200 francs en espèces offerts par le « REVEIL DU NORD » plus la médaille-bronze du « REVEIL DU NORD » et le diplôme du « REVEIL DU NORD ».

L'évasion d'un relégable originale de Valenciennes de l'Hôtel Dieu de Rennes

Le malfaiteur a été arrêté près de Saint-Malo

Nous avons relaté dans nos dernières éditions d'hier que le nommé Louis Amiot, âgé de 27 ans, de Valenciennes, condamné par de nombreux tribunaux et relégable, qui avait été dirigé sur la prison de Rennes, à la suite de la mutinerie de Saint-Martin-d'Éré, et avait été admis à l'Hôtel-Dieu de Rennes, pour raison de santé, en avait profité pour s'évader.

Cet évasionnaire a été arrêté mercredi soir, à Combourg, près de Saint-Malo, par la gendarmerie. Il avait, le matin, tenté un cambriolage à St-Grégoire, pour se procurer des subsides.

L'horrible crime d'un gamin à Boulogne-sur-Mer

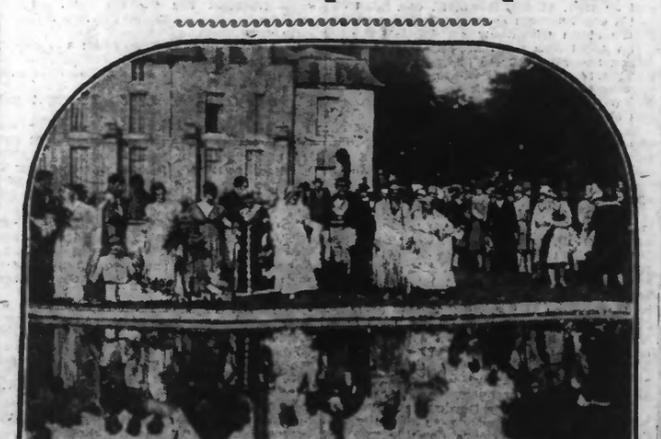
Le jeune assassin a avoué le vol de 1.000 fr. qui lui est reproché

Nous avons signalé le nouveau méfait relevé à l'actif de Jean Fourrier, le jeune assassin qui, fin avril dernier, commisit un vol de 1.000 francs au préjudice de ses employeurs alors qu'il travaillait à Audinghen. Fourrier, interrogé hier après-midi par M. Mommessin, juge d'instruction, reconnut la matérialité du délit, se refusant toutefois, et maintenant en cela son système de défense, à dévoiler le bénéficiaire de l'argent dérobé. Il fut confronté, au cours de cette audition, avec les témoins intéressés.

Cette affaire, n'ayant toutefois aucune connexion avec l'horrible forfait commis un mois plus tard, lui vaudra une prochaine comparution en correctionnelle, phase très importante pour lui, car le jugement décidera s'il a agi, discernement ou non relativement au crime.

M. Mommessin ayant instruit cette affaire avec célérité, il est probable que le jeune assassin sera jugé par les Assises en septembre prochain.

Comme au temps de Napoléon



Une curieuse reconstitution historique vient d'avoir lieu au château de la Malmaison, à l'occasion du gala de l'Union Art. On voit ici les personnages revêtus des costumes de l'époque dans le parc du château.

Grave affaire de mœurs à Villers-Outréaux

Un ignoble individu, qui abusait d'une fillette, a été arrêté

Il y a six ans, un sieur Debras Paul, 28 ans, journalier à Villers-Outréaux, se mariait en ménage avec Mme Vve Lavallée, née Largillière Maria, ménagère et mère de deux filles âgées actuellement de 13 et 14 ans. De cette union naissait un enfant âgé actuellement de 3 ans.

La veuve Lavallée s'aperçut que son ami entretenait des relations coupables avec sa fille aînée, Raymond, cinquième aujourd'hui de six mois et qui devait bientôt convoler en justes noces avec lui.

Il faut croire que la veuve Lavallée trouvait cela tout naturel, car elle ne se plaignait pas outre mesure ; toutefois, un fait récent devait faire écarter le scandale.

Mardi dernier, la jeune Maria, âgée de 13 ans, se rendit à la messe, accompagnée par son père et Debras, occupé à nettoyer des betteraves dans un champ appartenant à M. Emile Guéguin, cultivateur. Debras et la fillette dînèrent ensemble, assis sur l'herbe, et à un moment donné Debras livra à des privautés sur l'enfant et, finalement, abusait d'elle.

Retournée à domicile, Maria raconta la scène à sa mère, ajoutant que c'était la seconde fois que pareil fait se produisait.

Le champion de la danse

C'est Alfred Pétain qui vient de danser sans s'arrêter pendant 150 heures à Paris. Il a en dansant, parcourus 500 kilomètres avec ses chaussures et a pu se faire plusieurs chaussons. On lui fait courir de l'eau après son extraordinaire performance.



C'est Alfred Pétain qui vient de danser sans s'arrêter pendant 150 heures à Paris. Il a en dansant, parcourus 500 kilomètres avec ses chaussures et a pu se faire plusieurs chaussons. On lui fait courir de l'eau après son extraordinaire performance.